

TABLEAU RECAPITULATIF HEURES STATUTAIRES/COMPLEMENTAIRES

		Heures statutaires (H TD)	Heures complémentaires
X	ATER	192h/an	0
	Contrat doctorant	192h/3 ans Soit 64h/an	0
	PAST	96h/an	96
	PRAG/PRCE	384h/an	384
	MCF/PU	192h/an	192
	Maître de langues	192h/an (indice 482 brut)	192
	Lecteur	200h/an (indice 340 brut)	200
VACATAIRES	SALARIE SECTEUR PUBLIC	187h/an	0
	SALARIE SECTEUR PRIVE	187h/an	0
	ARTISAN, PROFESSION LIBERALE, INDEPENDANT AUTOENTREPRENEUR	187h/an	0
	AUTEUR	187h/an	0
	DEMANDEUR D'EMPLOI	187h/an	0
	DIRECTEUR D ENTREPRISE	187h/an	0
	ETUDIANT	96h/an ou 64 si doctorant	0
	RETRAITE	96h/an	0

ATER: Attache Temporaire de l'Enseignement et de la Recherche
PAST: Professeur d'enseignement Associé
PRAG: Professeur Agrégé
PRCE: Professeur Certifié
MCF: Maitre de conférences
MCF HDR : Maitre de conférences habilité à diriger les recherches
PU : Professeur Université

Conversion des heures
192h TD = 128h CM = 288h TP
1h CM = 1h30 TD
1h TD = 1h30 TP

TABLEAU RECAPITULATIF HEURES - SUIVI STAGE/PPT

S'applique aux enseignants suivant des étudiants en formation initiale.
La rémunération des étudiants en apprentissage est versée par le CFA
ou la DRH directement.

Tutorat PPT LPCIE	2h par étudiant
Tutorat PPT Master CI	3h par étudiant
Suivi de stage avec visite en entreprise	4h par étudiant
Suivi de stage sans visite en entreprise	3h par étudiant

Agents recrutés pour surveillances	9,76€ brut de l'heure
------------------------------------	-----------------------